

**RAPPORT DE LA SITUATION DE REFERENCE DE LA  
COMMUNE DE GOLERE**



## **Sommaire**

Première partie : CMO (audit à blanc) .....	2
Liste des documents de vérification.....	3
<b>DEUXIEME PARTIE : CMO (AVEC MARQUEURS DE PROGRES)</b> .....	<b>4</b>
Commentaires et observations .....	9
Constats et bonnes pratiques relevées .....	10
<b>TROISIEME PARTIE : PLANS D'ACTIONS (1 AN)</b> .....	<b>11</b>

La commune de Golléré est située dans le département de Podor à 295 km de Saint-Louis et à 2 km de la route nationale 2 dans la zone Walo. Elle est limitée au nord par le Doué, à l'ouest par la commune de Madina Ndiathbé, à l'est par la commune de Mery et au sud par la RN2. Sa population, estimée, en 2017, à 7 076 habitants dont 49% de femmes, est répartie dans les 6 quartiers que compte la commune.

## PREMIERE PARTIE : CMO (AUDIT A BLANC)

L'auto-évaluation des conditions minimales obligatoires effectuées par la commune et l'évaluation faite par le comité technique régional coordonné par l'ARD ont donné les résultats suivants :

**Tableau 1 : Evaluation des Conditions Minimales Obligatoires (audit à blanc)**

DESIGNATION	Oui/Non	OBSERVATIONS
<b>CMO.1</b> Le budget primitif pour l'année 2018 est voté par le CM et soumis au représentant de l'Etat au plus tard le 31/12/2017	Non	Le budget primitif pour l'année 2018 a été voté le 24/03/2018 et soumis au RE pour approbation
<b>CMO.2</b> Le Compte Administratif de l'année 2016 est voté par le CM et transmis à la DCL avant le 31/10/2017	Non	Le Compte Administratif de l'année 2016 a été voté le 09/12/2017 et transmis au RE et au Trésor Public et non à la DCL
<b>CMO.3</b> La Commune est à jour de ses obligations vis-à-vis de sa dette du PRECOL/PAC pour l'année 2017 et a enregistré le montant correspondant dans son budget pour l'année 2018	Sans objet	La Commune n'a pas de dette du PRECOL. Elle était directement éligible dans le cadre du projet PRECOL
<b>CMO.4</b> La Commune a effectué les arrangements nécessaires pour régler sa participation financière pour le fonctionnement de l'ARD concernée au titre de l'année 2017	Non	La Commune a prévu dans son budget 2017 et 2018 les participations diverses dans le cadre du fonctionnement de l'ARD. Elle doit cependant des arriérés. Un plan d'apurement des dettes est prévu dans le budget 2018
<b>CMO.5</b> Plan de renforcement des capacités pour les Communes et les zones Urbaines pour l'année 2018 soumis à la DCL avant le 31/12/2017	Sans objet	En cours d'élaboration
<b>CMO.6</b> Programme d'investissement triennal glissant à jour et soumis avant le 31/12/2017	Sans objet	En cours d'élaboration
<b>CMO.7</b> La Commune a respecté les procédures de passation de marchés pour ses dépenses d'investissement pendant l'année 2017	Sans objet	Le programme n'a pas encore démarré
<b>CMO.8</b> La Commune a respecté des dispositions du manuel de procédures relatif	Sans objet	Le programme n'a pas encore démarré

à l'évaluation environnementale et sociale des projets pendant l'année 2017		
--	--	--

#### Liste des documents de vérification

- Délibération de vote du budget 2018
- Bordereau de transmission
- Document d'approbation du RE
- Budget 2018
- Délibération de vote du compte administratif 2018
- Compte administratif 2016

## DEUXIEME PARTIE : CMO (AVEC MARQUEURS DE PROGRES)

Situation de la commune par rapport aux marqueurs de progrès

Tableau 2 : Evaluation des Conditions Minimales Obligatoires (avec marqueurs de progrès)

DESIGNATION	Score	Note maxi	OBSERVATIONS
<b>CMO.1</b> Le budget primitif pour l'année 2018 est voté par le CM et soumis au représentant de l'Etat au plus tard le 31/12/2017	0	3	Le budget primitif pour l'année 2018 a été voté le 24/03/2018 et soumis au RE pour approbation
<b>CMO.2</b> Le Compte Administratif de l'année 2016 est voté par le CM et transmis à la DCL avant le 31/10/2017	0	3	Le Compte Administratif de l'année 2016 a été voté le 09/12/2017 et transmis au RE et au Trésor Public et non à la DCL
<b>CMO.3</b> La Commune est à jour de ses obligations vis-à-vis de sa dette du PRECOL/ PAC pour l'année 2017 et a enregistré le montant correspondant dans son budget pour l'année 2018	-	3	La Commune n'a pas de dette du PRECOL. Elle était directement éligible dans le cadre du projet PRECOL
<b>CMO.4</b> La Commune a effectué les arrangements nécessaires pour régler sa participation financière pour le fonctionnement de l'ARD concernée au titre de l'année 2017	1	3	La Commune a prévu dans son budget 2017 et 2018 les participations diverses dans le cadre du fonctionnement de l'ARD. Elle doit cependant régler ses arriérés. Un plan d'apurement des dettes est prévu dans le budget 2018
<b>CMO.5</b> Plan de renforcement des capacités pour les Communes et les zones Urbaines pour l'année 2018 soumis à la DCL avant le 31/12/2017	-	3	En cours d'élaboration
<b>CMO.6</b> Programme d'investissement triennal glissant à jour et soumis avant le 31/12/2017	-	3	En cours d'élaboration
<b>CMO.7</b> La Commune a respecté les procédures de passation de marchés pour ses dépenses d'investissement pendant l'année 2017	-	3	Le programme n'a pas encore démarré
<b>CMO.8</b> La Commune a respecté des dispositions du manuel de procédures relatif à l'évaluation environnementale et sociale des projets pendant l'année 2017	-	-	Le programme n'a pas encore démarré
<b>Total</b>	<b>1</b>	21	

Tableau 3 : Questionnaire renseigné

N°	Questions	Réponses
1	Quelle est la Situation géographique de la commune ?	Golléré est située à 295 km de Saint Louis à 2 km de la RN2. Elle est située au Nord par le marigot de Doué, à l'ouest par la Commune de Madina, à l'est par la commune de Méry et au sud par la RN2
2	Quelle est la superficie de la commune ?	900 hectares
3	Quel est le nombre d'habitants ?	7 076 habitants dont 49% de femmes
4	Quelle est la date de création de votre commune ?	5 Septembre 1996
5	Quel est le montant du budget de l'année 2018 ?	132 787 722 F CFA
6	Quel est le nombre de conseillers municipaux ?	40
7	Donnez-nous les noms des conseillers	Voir liste annexée
8	Quel est l'âge de chaque conseiller?	Voir liste annexée
9	Quel est le sexe de chaque conseiller ?	Voir liste annexée
10	Quel est le niveau d'instruction de chaque conseiller?	Voir liste annexée
11	Quelle est la profession de chaque conseiller ?	Voir liste annexée
12	Si 'Autre profession', précisez :	Voir liste annexée
13	Quel est le nombre d'adjoints au Maire ?	Deux
14	Vous avez combien de commissions de travail ?	9
15	Comment est structurée votre administration locale ?	La Commune ne dispose pas de Secrétaire municipal. Le 1 <sup>er</sup> adjoint au Maire fait office de SM. L'état civil dispose d'un secrétaire
16	Existe-t-il un service technique de maîtrise d'ouvrage ?	Non
17	Combien de personnes travaillent dans ce service ?	-
18	Combien de cadres travaillent dans ce service ?	-
19	Existe-t-il un responsable en passation des marchés ?	Oui
20	Si oui déclinez son profil	Coordonnateur de la cellule des marchés. Economiste de formation
21	Existe-t-il une assistance technique ?	Oui (ARD)
22	Si oui dans quel secteur assistance technique ?	Maitrise d'ouvrage des projets
23	Existe-t-il une direction technique ou du service spécialisé dans les travaux et la fourniture de services urbains ?	Non
24	Quel est l'effectif de ce service ?	-

25	Donner le profil et niveau d'étude du responsable des services techniques ?	-
26	Donner le nombre d'année d'expérience générale et nombre d'années d'expérience dans fonction au sein de la collectivité territoriale ?	-
27	Existe-t-il des arriérés de paiement dans la mise en œuvre des travaux ?	Oui dans le cadre du PRECOL
28	Sur combien d'exercices ?	1
29	Quels sont les projets réalisés par maîtrise d'ouvrage directe au cours des trois dernières années ?	Néant
30	Quels sont les Projets réalisés par assistance maîtrise d'ouvrage au cours des trois dernières années ?	Construction du stade municipal, réhabilitation et extension du centre socio-économique, construction de mur de clôture de l'école.
31	Quelles sont les procédures de validation des factures des prestataires ?	Validation par le Maire et envoi au niveau de l'ARD pour vérification et visa
32	Quels sont les délais de traitement des factures ?	1 à 2 semaines
33	Existe-t-il un manuel de procédures ?	Non
34	Existe-t-il un programme d'entretien du patrimoine ?	Non
35	Quel est le niveau d'implication de la commune sur la réalisation des projets exécutés par les partenaires (AGETIP, ARD, AGEROUTE, ADM, PNDL, ONG, OCB) ?	Assure la maîtrise d'ouvrage des projets dans le cadre du PRECOL avec l'ADM et le FECL avec l'ARD et le suivi dans le cadre du projet PRN
36	Quelle est la contribution de la commune dans la prise en charge des certains aspects (libération des emprises, facilitation sociale...)	Facilitation sociale, mobilisation sociale, sensibilisation
37	Est-ce que les structures citées ci-haut rendent-elles comptent à la commune à travers la production de rapports d'activités ?	Oui
38	Existe-t-il un organigramme spécifique pour les services techniques ?	Non
39	Existe-t-il une commission des marchés légalement constituée?	Oui
40	Quels sont les membres qui composent la commission et préciser leur fonction dans l'organisation de la collectivité ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amadou Chérif Macina, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire</li> <li>2. Aboubacry Sy, conseiller municipal</li> <li>3. Oumar Seck, receveur municipal</li> <li>4. Oumou Koursoum Tall, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire</li> <li>5. Ibra Mamadou Ly, conseiller municipal</li> </ol>

41	Quelle est la composition de la cellule ?	Djibril Mamadou Ba, Economiste, Conseiller municipal, Coordonnateur de la cellule
42	Quel est le niveau de maîtrise des procédures de passation des marchés ?	Bonne maitrise
43	Quelles sont les formes de passations de marchés utilisés ces trois dernières années ?	AON, DRP ouverte, DRP simple
44	Si 'Autre', précisez :	-
45	Les membres de la cellule ont-ils suivi une formation en passation des marchés ?	Oui sur le Sygmap
46	Quelle est la composition du comité d'évaluation des offres ?	La commission des marchés évaluent les offres
47	Existe-t-il une direction ou un service chargé des finances ?	Non
48	Si oui pourquoi ?	-
49	Si non pourquoi ?	Manque de moyens humains et financiers
50	Quel est l'effectif de ce personnel d'encadrement ?	-
51	Pour chaque agent donner son niveau d'instruction, sa formation spécifique, son poste occupé et le nombre d'années d'expérience.	-
52	Citer trois à quatre missions principales de la direction ou du service :	-
53	Citer trois à quatre tâches les plus récurrentes de la direction ou du service :	-
54	Comment appréciez-vous le niveau de la maîtrise des procédures comptables ?	Bon
55	Comment appréciez-vous le niveau de la maîtrise des procédures financières par les agents ?	Pas d'agents
56	Est-ce que vous pratiquez l'analyse financière dans votre direction ou service ?	Non
57	Existe-t-il des outils informatiques de gestion financière?	Oui
58	Si non pourquoi ?	
59	Quel est le logiciel utilisé ?	Excel pour l'élaboration du budget
60	Si 'Autre', précisez :	-
61	Est-ce que vous utilisez un serveur ?	Non
62	Est-ce qu'il existe un service ou bureau des recettes ?	Non
63	Si oui quel est l'effectif de ce bureau?	-
64	Citer trois à quatre tâches les plus récurrentes et la fréquence de chacune d'elle :	-
65	Est-ce qu'il existe une base de données des redevables ?	Non

66	Quelle est sa fréquence de mise à jour au cours des trois dernières années ?	-
67	Quel est le taux moyen de recouvrement des trois dernières années ?	Inconnu
68	Existe-t-il de délibérations relatives aux taux ?	Non
69	Est-ce qu'il y'a une mise à jour des délibérations relatives aux taux ?	Non
70	Appliquez-vous ces délibérations relatives aux taux ?	Non
71	En 2014 quel est le montant des recettes ?	43 320 346 F CFA
72	En 2014 quel est le montant des dépenses ?	46 238 859 F CFA
73	En 2015 quel est le montant des recettes ?	86 045 793 F CFA
74	En 2015 quel est le montant des dépenses ?	80 554 293 F CFA
75	En 2016 quel est le montant des recettes ?	35 554 293 F CFA
76	En 2016 quel est le montant des dépenses ?	28 283 105 F CFA
77	Citer trois à quatre difficultés rencontrées dans l'exécution du budget :	Difficultés de recouvrement des recettes
78	Existe-t-il un comité de suivi des impôts locaux et des taxes municipales ?	Oui
79	Est qu'il y a une perspective de mise en place d'un comité de suivi des impôts locaux et des taxes municipales ?	Oui (Commission fiscalité locale mise en place)
80	Quel est le nombre de rôles sur la contribution foncière sur les propriétés bâties émis ?	45
81	Quel est le taux de recouvrement de la contribution foncière sur les propriétés bâties ?	Inconnu
82	Quel est le nombre de rôles sur la contribution foncière sur les propriétés non bâties émis ?	0
83	Quel est le taux de recouvrement de la contribution foncière sur les propriétés non bâties ?	0%
84	Quel est le nombre de rôles sur la contribution de la patente émis	Inconnu
85	Quel est le taux de recouvrement de la contribution de la patente ?	75%
86	Faites-vous des tournées de Paiements Par Anticipation (PPA) ?	Oui en collaboration avec les services fiscaux et le trésor
87	Quelle est la fréquence de ces tournées de Paiements Par Anticipation (PPA) ?	Une fois par an
88	Est-ce qu'il y'a la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les délais ?	Non
89	Est-ce qu'il y'a un examen du budget dans les délais ?	Non
90	Est qu'il y'a une approbation dans les délais ?	Non
91	Est-ce qu'il y'a une disponibilité des comptes administratifs des deux dernières années ?	Oui

92	Est-ce que les votes des comptes administratifs des deux dernières années sont faits dans les délais ?	Non
93	Est-ce que vous avez des arriérés de remboursement de dettes vis-à-vis de l'ADM ?	Non (Pas de dettes)
94	Est-ce qu'il existe un plan d'apurement de la dette ?	Non
95	Quel est le taux d'exécution du plan d'apurement de la dette ?	-
96	Est-ce qu'il existe un document de planification locale en cours de validité (PDC) ?	Non
97	Quel est le niveau d'exécution du Plan d'Investissement ?	-
98	Avez-vous un Programme d'Entretien Prioritaire (PEP) ?	Non
99	Quel est le niveau d'exécution du Plan d'Entretien Prioritaire (PEP ?)	-
100	Citer trois ou quatre actions d'amélioration de la gestion communale envisagées par l'équipe municipale	Recruter un secrétaire municipal Former les élus Informatiser l'état civil
101	La commune dispose-t-elle d'un cadre de participation citoyenne ?	Non
102	Le cadre est-il fonctionnel ?	Pas de cadre
103	Citez quelques actions entreprises par le cadre de participation citoyenne depuis sa création ?	Information auprès des délégués de quartiers lors des sessions du conseil municipal
104	La commune a-t-elle pris des initiatives pour encourager la participation citoyenne ? lesquelles	Non
105	Par quelle voix se fait la publication des délibérations du conseil ?	Affichage

### Commentaires et observations

Les CMO sont très pertinentes, cependant dans ce premier exercice, leur évaluation a été plutôt difficile du fait que la plupart des CMO est accompagnée par le programme (CMO.5, CMO.6, CMO.7 et CMO.8). Il a été difficile de l'administrer au niveau de la commune. Il faut aussi noter que la commune de Golléré n'a pas été endettée ni dans le PAC ni dans le PRECOL ; donc, cet indicateur va être tout au long du programme sans objet. La question soulevée au niveau de cet indicateur est de savoir comment le noter dans le tableau des marqueurs de progrès.

Pour la notation des CMO, il faut souligner que les communes ont une exception pour le vote du budget qui leur permet d'aller jusqu'à la fin du mois de mars de l'année N. Il y'a lieu d'en tenir compte dans la notation.

Concernant la satisfaction de ces CMO, une collaboration des services du trésor et une assistance rapprochée de l'ARD constituent des préalables incontournables pour réaliser les objectifs.

## Constats et bonnes pratiques relevées

Le constat général relevé est le manque de personnel criard au niveau de la commune. En effet, la commune ne dispose que d'un seul agent pour la gestion de l'état civil. Le premier adjoint au Maire s'occupe de toutes les affaires courantes du conseil municipal. Cette situation n'est pas sans effet sur le niveau de fonctionnalité de l'institution.

Sur le plan spécifique, il a été noté :

- l'insuffisance des moyens financiers ;
- le faible recouvrement des recettes propres ;
- l'absence d'investissement dans les deux dernières années ;
- la faible participation citoyenne dans la gestion des affaires locales ;
- l'absence de cadre de concertation ;
- la faible capacité des conseillers municipaux ;
- l'inexistence de services communaux ;
- l'inexistence de manuel de procédures ;
- l'absence de programme d'entretien du patrimoine ;
- l'absence d'une base de données des redevables.

## TROISIEME PARTIE : PLANS D'ACTIONS (1 AN)

Tableau 4 : Plan de renforcement des capacités

Intitulé	Acteurs concernés	Structure de mise en œuvre	Échéance							
			M	J	J	A	S	O	N	D
Installation de la commission fiscalité locale	Commission fiscalité locale	CENTRE DES SERVICES FISCAUX	X							
Organisation d'une opération de recensement cadastral (mise en place d'une base de données des redevables)	Commission fiscalité locale, commissions finances et autres élus	CENTRE DES SERVICES FISCAUX		X	X	X				
Elaboration d'un Plan de Développement Communal	Elus locaux, STD, PTF et autres acteurs territoriaux	ARD				X	X	X		
Elaboration d'un Programme d'Entretien du Patrimoine	Elus locaux, STD, PTF et autres acteurs territoriaux	ARD						X	X	X
Mise en place des conseils de quartier	Conseils de quartiers	ARD				X				
Recrutement d'un secrétaire municipal	Conseil municipal	Maire							X	

Tableau 5 : Plan de formation

Intitulé	Acteurs concernés	Structure de mise en œuvre	Échéance							
			M	J	J	A	S	O	N	D
Organisation d'une session de formation de 5 jours sur le logiciel SygMap et les procédures de passation des marchés	Cellule des marchés, commissions des marchés et bureau municipal	DCMP, ARD			X					
Organisation d'une session de formation de 5 jours sur le logiciel Commair	Bureau municipal, commission finances et secrétaire municipal	TRESOR			X					
Organisation d'une session de formation de 3 jours sur	Conseil municipal	TRESOR		X						

I'élaboration, l'exécution et le suivi du budget											
Organisation d'une session de formation de 5 jours sur les rôles et responsabilités, les impôts fonciers locaux et la démarche de recensement cadastral	Commission fiscalité locale, commission finances et autres élus	CENTRE DES SERVICES FISCAUX	X								
Organisation d'une session de formation de 3 jours sur la mobilisation des recettes	Commission fiscalité locale, commission finances et autres élus	TRESOR							X		
Organisation d'une session de formation de 3 jours sur la gestion administrative et financière des collectivités locales	Conseil municipal	ARD	X								
Organisation d'une session de formation de 5 jours sur les rôles et responsabilités des commissions techniques et des élus	Commissions techniques, bureau municipal et autres élus	ARD	X								
Organisation d'une session de formation de 5 jours sur les rôles et responsabilités des conseils de quartier	Conseils de quartiers	ARD					X				
Organisation d'une session de formation de 3 jours sur les procédures d'évaluation environnementale et sociale et le suivi de la mise en œuvre des PCGES	Conseil municipal	ARD			X						

Tableau 6 : Plan de coaching territorial (à définir)

Intitulé	Acteurs concernés	Structure de mise en œuvre	Échéance							
			M	J	J	A	S	O	N	D
Organisation de réunion mensuelle de suivi du programme	Maire, point focal du programme, ARD	ARD	X	X	X	X	X	X	X	X
Appui à l'élaboration d'un plan de travail annuel	Maire, point focal du programme, ARD	ARD	X							
Appui à l'organisation des débats d'orientations budgétaires	Maire, point focal du programme, ARD	ARD							X	

Appui à l'élaboration et le vote du budget de 2019	Maire, point focal du programme, ARD	ARD							X	X
Appui à l'élaboration et le vote du compte administratif de 2017	Maire, point focal du programme, ARD	ARD							X	
Appui à l'animation des commissions techniques	Maire, point focal du programme, ARD	ARD		X	X					
Appui à la structuration et à l'animation des conseils de quartiers	OCB, délégués de quartier, Maire, point focal du programme, ARD	ARD				X	X	X		
Accompagnement dans le processus d'exécution des commandes publiques (préalables passation des marchés, élaboration des dossiers techniques, suivi des travaux, mise en service des ouvrages, etc.)	Maire, point focal du programme, ARD	ARD	X	X	X	X	X	X	X	X
Appui à la réalisation des screening des projets d'investissement	Maire, point focal du programme, ARD	ARD	X	X						
Appui à mise en place d'un dispositif pour l'organisation et la gestion de l'archivage	Maire, point focal du programme, agents d'état civil, autres agents, ARD	ARD	X	X	X					
Elaboration de supports de communication	Maire, point focal du programme, ARD	ARD			X	X				
Organisation de tournées de suivi des projets avec la commission technique concernée	Maire, point focal du programme, commissions techniques, ARD	ARD		X	X		X			X
Appui à la mise en place d'un système de suivi et évaluation des projets	Maire, point focal du programme, commissions techniques, ARD	ARD	X							

## Liste des conseillers municipaux

Prénom	Nom	Age	Sexe	Niveau d'instruction	Profession	Fonction
Mamoudou	Déme	59	Masculin	Universitaire	Ingénieur en Génie rurale	Maire
Dieynaba	Ndiath	43	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal
Alassane Saidou	Tall	67	Masculin	Aucun	Commerçant	Conseiller municipal
Oumou Koursoum	Tall	40	Féminin	Secondaire	Institutrice	2ème adjointe
Amadou Chérif	Macina	65	Masculin	Universitaire	Instituteur retraité	1er adjoint
Khardiata	Ndiaye	42	Féminin	Primaire	Ménagère	Conseiller municipal
Mamadou Abdoul	Ba	70	Masculin	Aucun	Cultivateur	Conseiller municipal
Aissata	Ba	46	Féminin	Secondaire	Animatrice	Conseiller municipal
Assane	Diallo	47	Masculin	Secondaire	Commerçant	Conseiller municipal
Mariam Doro	Tambad ou	53	Féminin	Coranique	Teinturière	Conseiller municipal
Djibril Mamadou	Ba	59	Masculin	Universitaire	Economiste	Conseiller municipal
Kardiatou Amadou	Sy	48	Féminin	Aucun	Commerçante	Conseiller municipal
Ibrahima Mody	Thiam	57	Masculin	Primaire	Bijoutier	Conseiller municipal
Maimouna	Dème	38	Féminin	Universitaire	Communicatrice	Conseiller municipal
Mamadou Djiby	Gassama	48	Masculin	Aucun	Transporteur	Conseiller municipal
Ouleye	Diop	53	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal
Amadou Samba	Ball	55	Masculin	Coranique	Gardien	Conseiller municipal
Hawa Samba	Ndiaye	58	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal
Aboubacry	Sy	40	Masculin	Universitaire	Instituteur	Conseiller municipal
Ndeye Fatou	Diallo	44	Féminin	Primaire	Ménagère	Conseiller municipal
Kardiatou Yaya	Ba	68	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal

Ibra Mamadou	Ly	41	Masculin	Universitaire	Instituteur	Conseiller municipal
Coumba	Bousso	38	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal
Demba Mody	Camara	61	Masculin	Primaire	Maçon	Conseiller municipal
Fatimata	Ba	46	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal
Daouda	Diop	57	Masculin	Primaire	Cultivateur	Conseiller municipal
Kardiata Salif	Lom	57	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal
Kaba	Déme	64	Masculin	Primaire	Animateur	Conseiller municipal
Mariam	Tall	44	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal
Aboubacry Samba	Ba	55	Masculin	Secondaire	Animateur	Conseiller municipal
Fatimata Racine	Ndiaye	55	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal
Yaya Souleymane	Deme	59	Masculin	Universitaire	Animateur	Conseiller municipal
Aminata	Ndiathe	35	Féminin	Secondaire	Institutrice	Conseiller municipal
Elimane Ciré	Dia	37	Masculin	Universitaire	Banquier	Conseiller municipal
Coumba	Diallo	39	Féminin	Aucun	Ménagère	Conseiller municipal
Aboubacry	Wellé	42	Masculin	Aucun	Ferrailleur	Conseiller municipal
Khady	Tall	36	Féminin	Secondaire	Institutrice	Conseiller municipal
Alassane	Ly	40	Masculin	Universitaire	Instituteur	Conseiller municipal
Nafissatou	Ba	39	Féminin	Secondaire	Institutrice	Conseiller municipal
Sadara	Sy	63	Masculin	Alphabétisé	Cultivateur	Conseiller municipal

RECAPITULATIF			
ÉTAPES	ACTIVITES REALISEES	DATE DE RÉALISATION	AGENT RESPONSABLE
Préparation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Information (transmission ou partage du guide)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information des Maires concernés sur le processus lors du conseil d'administration de l'ARD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>22 mars 2018</li> <li>27 mars 2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abdou Salam Nda, RSE ARD</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres activités de préparation par la commune</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Envoi d'une lettre d'information par courrier électronique au Maire et à son 1<sup>er</sup> adjoint annexée du guide d'évaluation, du planning d'évaluation, de la matrice des CMO et du questionnaire</li> <li>Désignation d'un point focal au niveau de la commune (1<sup>er</sup> adjoint au Maire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>27 mars 2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abdou Salam Ndao, RSE ARD</li> <li>Maire de la Commune</li> </ul>
Évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Auto-évaluation</li> <li>Evaluation avec ARD</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplissage de la matrice des CMO et du questionnaire</li> <li>Retour de la matrice des CMO et du questionnaire remplis</li> <li>Envoi d'un courrier électronique annexé des guides d'élaboration SDR et PTI, de la liste des participants et du planning détaillé des activités</li> <li>Réunion avec les parties prenantes de la commune (1<sup>er</sup> adjoint au Maire, Présidents de commissions, délégués de quartiers, responsables des OCB, responsables des femmes, responsables des jeunes, imams, etc.) pour l'évaluation de la SDR et l'identification des projets pour le PTI</li> <li>Elaboration de la situation de référence et du plan d'action (PRC et plan de formation) et du PTI budgétisé et priorisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>27 mars au 03 avril 2018</li> <li>03 avril 2018</li> <li>06 avril 2018</li> <li>18 avril 2018</li> <li>18 au 25 avril 2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Point focal de la commune</li> <li>Point focal de la commune</li> <li>Abdou Salam Ndao, RSE ARD</li> <li>Abdou Salam Ndao, RSE ARD</li> <li>Abdou Salam Ndao, RSE ARD</li> </ul>
Restitution et validation	Réunion de validation de la SDR, du PRC, du plan de formation et du PTI avec les	26 avril 2018	Abdou Salam Ndao, RSE ARD

	parties prenantes de la commune (1er adjoint au Maire, Présidents de commissions, délégués de quartiers, responsables des OCB, responsables des femmes, responsables des jeunes, imams, etc.)		
Transmission rapport	Elaboration et transmission des rapports de SDR et du PTI	29 avril au 03 mai 2018	Abdou Salam Ndao, RSE ARD
Réception rapport			
Traitemen			